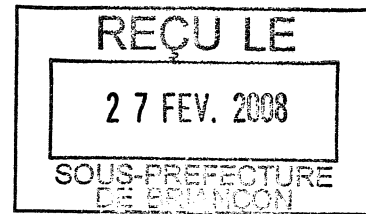




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33 jusqu'au vote de la délibération n° 25
32 à partir du vote de la délibération n° 26
Pouvoirs : 1 jusqu'au vote de la délibération n° 25
2 à partir du vote de la délibération n° 26
Nombre de Votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER – M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André : M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Prés : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBÉRATION N° 30 DU 18 FEVRIER 2008

Rapporteur : M. Jean-Paul DURAND

OBJET : S.T.I.

Réseaux Haut et Très Haut Débit / Projet Régional fédérateur de
« Dorsale à très haut débit mutualisée »

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, portant le développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages auprès du public scolaire, du grand public et des acteurs du territoire, au titre des équipements et services collectifs concourant à la structuration du territoire

Vu l'avis favorable de la Commission STI / Culture en date du 7 février 2007,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 14 février 2007

Considérant les conclusions de l'étude stratégique conduite par la Communauté de Communes du Briançonnais pour le compte du Pays du Grand Briançonnais (présentées dans le document de synthèse annexé à la présente délibération)

Considérant la délibération N°07-133 du 29 juin 2007 du Conseil Régional PACA validant le principe de la constitution d'un Syndicat Mixte ouvert ou toute autre structure adéquate, de l'élaboration et de la préparation d'un projet régional fédérateur de « Dorsale à très haut débit mutualisée » et l'ouverture donnée aux E.P.C.I intéressées de participer à ce projet

Considérant que l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) crée une nouvelle compétence (facultative) de service public local de télécommunications électroniques et autorise les collectivités territoriales à « établir et exploiter » des infrastructures à haut débit ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le principe de concertation avec la Conseil Régional PACA aux fins de définir les modalités technico-économiques et juridiques d'une éventuelle association au syndicat mixte ouvert ou toute autre structure adéquate en charge de la maîtrise d'ouvrage du projet Régional fédérateur de « Dorsale à très haut débit mutualisée »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. :

25 FEV. 2008

Date affichage :

27 FEV. 2008